

PROCES-VERBAUX DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

Jean Bruchési, *Procès-verbaux de la Société royale du Canada*. Troisième série : volume XL. VIII ; juin 1954, p. 43.

On a dit du Canada qu'il était un réservoir d'idées civilisatrices dans un monde tourmenté. Ces idées civilisatrices, nous les avons puisées dans le patrimoine européen, à deux sources principales: l'anglaise et la française qui, toutes les deux, à des degrés divers, doivent le meilleur d'elles-mêmes à la Grèce et à Rome. Nous y avons ajouté notre apport, avec le temps et sous l'influence plus ou moins prononcée du milieu physique, social et politique dans lequel nous avons grandi, sans oublier l'influence que le voisinage des États-Unis, pour le bien comme pour le mal, a pu exercer sur nous. Deux cultures se sont ainsi développées au Canada, côte à côte, parfois même en opposition l'une à l'autre, trop souvent, en tout cas, dans l'ignorance l'une de l'autre. Elles ne se sont pas amalgamées, intégrées, fondues au point de ne former plus qu'une seule culture [...]. Notre culture canadienne, si tant est que nous en reconnaissons une, n'est pas franco-anglaise ou anglofrançaise : elle est française et elle est anglaise (p. 130).